



**Réponse du Ministre de la Mobilité et des Travaux publics à la question parlementaire n°
6929 du 30 septembre 2022 de Monsieur le Député François Benoy.**

Question 1 : Monsieur le Ministre peut-il fournir davantage d'informations sur l'avancement de ce projet de réaménagement ? Pourquoi la réalisation du projet retenu lors du concours est-elle incertaine ?

L'avancement du projet est conditionné par les concertations entre la Ville de Luxembourg et l'Etat qui sont menées afin de se mettre d'accord sur les suites du projet.

Lors d'une récente entrevue avec les responsables politiques de la Ville de Luxembourg, il a été convenu de se concerter étroitement au cours des prochains mois pour finaliser le projet.

Question 2 : Quels sont les éléments et les fonctionnalités que Monsieur le Ministre entend privilégier pour l'aménagement de cette place publique emblématique et de ses environs ?

Le futur aménagement de la place vise la création d'un espace équilibré entre l'impressionnant et le discret. La mise en valeur du monument et de la vue exceptionnelle sur la vallée à partir du bastion historique en constitue l'objectif primaire. Le caractère d'une vraie place urbaine est notamment renforcé par la proposition de planter côté nord une allée d'arbres qui se poursuit le long du boulevard F.D. Roosevelt. Aussi sont proposés de nouveaux pavillons afin d'y rassembler différentes fonctions comme l'accès aux casemates ou encore un kiosque. Combiné à un mobilier et équipement adaptés, ce réaménagement permet de créer un espace de rencontre attrayant (toutes les places de parking disparaîtront) afin d'inciter les échanges sociaux et diverses activités adaptées au nouvel esprit et à l'échelle de la place.

Luxembourg, le 7 novembre 2022.
Le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics
(s.) François Bausch

Annexes :

- plan projet lauréat
- plan avec relevé des arbres à enlever



